

Le Cellier, le 21 juin 2020

Bonjour,

Je vous sollicite en qualité de président de l'Association Départementale Agréée de Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets de protection de la nature et du milieu aquatique du département et administrateur de la Fédération Départementale de pêche, ainsi qu'en tant qu'utilisateur de la Loire.

J'appelle votre attention sur le non-respect de la vitesse autorisée sur certains secteurs de la Loire :

- le lot 11 de la Loire : rives droite et gauche à partir du Port d'Oudon, principalement au niveau de l'île perdue et des Folies Siffait et jusqu'à la limite aval du lot au Confluent de la Loire d'Anjou rive droite et et le confluent du ruisseau de la Douétière rive gauche.

- et le lot 12 : au niveau de la cale de mise à l'eau de la Pierre Percée.

Sur ces zones on voit très souvent, en particulier les week-ends et périodes de vacances, des activités de ski nautique et de bouées tractées et des courses de vitesse.

Les batillages incessants entraînent une dégradation des rives, et perturbent la navigation (plusieurs barques et canoës ont évité de peu de chavirer) et de tels agissements en période de marées hautes présentent des risques car de nombreux pratiquants ignorent les dangers des épis qui ne sont pas visibles et pourraient être à l'origine de très graves blessures.

La zone qui couvre le secteur des Folies Siffait à la cale de mise à l'eau de Clermont est occupée par plusieurs couples de cygnes, et ces oiseaux sont paniqués chaque fin de semaine et je trouve cela dommage dans un environnement Natura 2000.

Une signalétique adaptée et visible aux cales de mise à l'eau de la Pierre Percée, de Clermont et d'Oudon serait nécessaire afin de rappeler les règles de navigation et de diriger les pratiquants de ces activités motonautiques vers les zones qui leur sont autorisées, ce qui permettrait à chacun de profiter pleinement de la Loire, d'éviter des accidents et de conserver à cette zone une faune et une flore préservées en concordance avec Natura 2000.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et espère une solution rapide et pérenne à ces usages néfastes.

Recevez mes salutations

Gilles CHOSSON

